

# DÉCLARATION DE LAEKEN SUR L'AVENIR DE L'UNION EUROPÉENNE

Les 14 et 15 décembre 2001, les 15 pays membres de l'Union européenne, réunis à Laeken, Bruxelles, à la suite des conclusions du Traité de Nice, ont publié [une déclaration](#) qui a marqué le lancement de la Convention sur l'avenir de l'Europe.



Présidée par Valéry Giscard d'Estaing, cette Convention avait pour objectif de débattre de l'avenir de l'Union, notamment en vue des élargissements à venir<sup>1</sup>.

Il y a vingt-quatre ans, un Conseil européen affirmait ainsi que l'Europe se trouvait à un carrefour. Pendant des siècles, des peuples et des États avaient cherché à dominer le continent par la guerre et les armes. Après deux guerres mondiales et le déclin de son rôle international, l'idée avait émergé que le rêve d'une Europe forte et unie ne pouvait se réaliser que par la paix et la concertation.

Depuis plus d'un demi-siècle, l'Europe vivait en paix et, avec l'Amérique du Nord et le Japon, constituait l'une des trois régions les plus prospères de la planète. L'esprit de l'époque était celui d'une Europe qui devenait enfin, sans effusion de sang, une grande famille. Cette mutation nécessitait une nouvelle approche, différente de celle adoptée cinquante ans plus tôt lorsque six pays avaient lancé le processus sans impliquer directement les citoyen·ne·s.

Il fallait désormais rapprocher les institutions européennes des citoyen·ne·s. Face à la demande d'une Union moins lourde, moins rigide, mais plus efficace et transparente, les institutions donnaient trop souvent l'image de décisions prises à huis clos, sans véritable contrôle démocratique.

Une question centrale se posait : quel rôle devait jouer l'Europe dans un monde à la fois globalisé et éclaté ?

Maintenant qu'elle s'était unie, les 15 États membres s'interrogeaient, maintenant que l'Europe s'était unie, « ne devait-elle pas assumer un rôle de premier plan dans un nouvel ordre mondial, comme puissance stabilisatrice et repère pour de nombreux pays et peuples ? N'était-il pas venu le moment pour l'Europe de prendre ses responsabilités dans la gouvernance de la mondialisation ? ».

L'Europe était décrite comme le « continent des valeurs humanistes, de la Magna Carta, du Bill of Rights, de la Révolution française, de la chute du mur de Berlin. Le continent de la liberté, de la solidarité, de la diversité – ce qui implique le respect de la langue, des traditions et de la culture d'autrui. La seule frontière que trace l'Union européenne est celle de la démocratie et des droits de l'homme ».

Conformément à ces principes, l'Union ne pouvait s'ouvrir qu'aux pays respectant des valeurs fondamentales telles que des élections libres, la protection des minorités et l'État de droit.

Le rôle qu'elle devait assumer était celui d'une « puissance qui s'engage résolument contre toute violence, toute terreur, tout fanatisme, mais qui ne ferme pas les yeux sur les injustices criantes du

<sup>1</sup> Pour plus d'information sur la déclaration de Laeken, cliquez ici : [https://www.europarl.europa.eu/summits/pdf/lae2\\_fr.pdf](https://www.europarl.europa.eu/summits/pdf/lae2_fr.pdf)

monde. En résumé, une puissance qui cherche à transformer les rapports internationaux afin que les bénéficiaires ne profitent pas uniquement aux pays riches, mais aussi aux plus pauvres. Une puissance qui veut encadrer la mondialisation selon des principes éthiques, fondés sur la solidarité et le développement durable ».

D'après le Conseil de Laeken de 2001, cette image d'une Europe démocratique et engagée dans le monde correspondait pleinement aux attentes des citoyen·ne·s, qui exprimaient à maintes reprises leur souhait de voir l'Union jouer un rôle accru dans les domaines de la justice, de la sécurité, de la lutte contre la criminalité transfrontalière, de la maîtrise des flux migratoires, ainsi que dans l'accueil des demandeurs d'asile, des personnes migrantes et des réfugiés venant de zones de conflit périphériques.

D'après les membres du Conseil européen, les citoyen·ne·s européens demandaient également plus d'Europe dans les affaires extérieures, la sécurité et la défense, autrement dit une action renforcée et mieux coordonnée pour éteindre les foyers de crise au sein même du continent, à ses frontières et au-delà. Cette vision de l'Europe et ces attentes étaient partagées bien au-delà de ses frontières : l'Union apparaissait comme un phare de démocratie, de tolérance et de respect des droits humains. Des hommes et des femmes continuaient d'y venir ou de tenter d'y rester, même au péril de leur vie, pour fuir les persécutions, les dictatures, l'insécurité ou la misère, dans l'espoir d'offrir un meilleur avenir à leurs enfants.

Mais qu'en est-il aujourd'hui, un quart de siècle plus tard ? Dans un monde où la mondialisation s'est ralentie après la décision unilatérale des États-Unis d'imposer arbitrairement des droits de douane, où une guerre a éclaté aux portes de l'Union, où certains États membres réclament un réarmement, et où la Chine s'est imposée parmi les grandes puissances économiques mondiales, quelle est encore la portée de cette déclaration de Laeken ?

Les citoyen·ne·s demandaient alors une approche communautaire claire, transparente, efficace et démocratique : « une approche qui fasse de l'Europe un phare pour l'avenir du monde ; une approche qui se traduise par des résultats concrets – plus d'emplois, une meilleure qualité de vie, moins de criminalité, une éducation de qualité et de meilleurs soins de santé. Il ne fait aucun doute que l'Europe devait, à cette fin, se ressourcer et se réformer ».

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Les valeurs et principes énoncés à Laeken en décembre 2001 tiennent-ils encore ?

Force est de constater que nous en sommes loin. Les gouvernements des États membres poursuivent d'autres priorités, l'Union semble fragmentée, et l'image qu'ils donnent à leurs citoyen·ne·s est davantage celle du déclin d'une civilisation que celle d'un projet commun porteur d'espoir.

Face à ce constat, des organisations issues des diasporas africaines, asiatiques et américaines, dont les membres vivent à Bruxelles – capitale de l'Union européenne – et se considèrent comme des citoyen·ne·s européens à part entière, s'adressent aujourd'hui à la société civile bruxelloise. Elles appellent à se rencontrer et à poser collectivement la question : le moment est-il venu de rédiger une nouvelle Déclaration de Laeken ?

Elles invitent toutes les associations, ainsi que tou·te·s les citoyen·ne·s vivant à Bruxelles – Bruxellois·e·s, expatrié·e·s et migrant·e·s – à se réunir les **mercredi 9 et jeudi 10 décembre 2026 à Laeken**, afin de proposer ensemble la rédaction d'une nouvelle déclaration.